

## Argumentaire

### Colloque régional Afrique de la SITP

#### Brazzaville 2023

#### **Thème : L'Eglise et l'écologie : la sauvegarde de la création, défi et enjeux de l'agir de l'Eglise**

Aujourd'hui, la question de la sauvegarde de la création ou, de la protection de l'environnement, n'est plus à démontrer. Personne ne peut nier la menace de destruction qui pèse sur l'environnement. En effet, la terre, lieu que tous les êtres vivants ont en partage comme habitacle, est en voie de dégradation, non seulement par les faits naturels (catastrophes naturelles), mais aussi par les faits dus à l'agir humain (la pollution, la déforestation, le braconnage, la surexploitation des ressources naturelles, et autres).<sup>1</sup>

Par ailleurs et du point de vue de l'état d'esprit, l'instabilité politique présente dans plusieurs pays du monde, nourrie par des intérêts égoïstes et rendue visible par les conflits armés, voire des guerres, renforce cette réalité destructrice. Dans ce cadre, chacun des protagonistes argumente vouloir défendre les intérêts et la cause de son entité. Quelles que soient les raisons des uns et des autres, la vie, comme don du créateur de l'univers à ses créatures est en danger. Aussi, sujet d'enjeux considérables, la protection de l'environnement est au cœur des débats, tant culturels, scientifiques, économiques, politiques que religieux. Bien des personnes, des institutions et des organisations s'attèlent à rechercher des solutions pour épargner l'environnement d'une destruction certaine, pour promouvoir l'évolution des communautés vers une vie de qualité : meilleure, supérieure et durable.

---

<sup>1</sup> Patrice NSOUAMI, thèse de doctorat, « La sauvegarde de la création : défi du conseil œcuménique des églises et jalons pour une catéchèse écologique de l'Eglise Evangélique du Congo », Faculté de Théologie Protestante, Yaoundé, 2004, pp.2-5.

Dans cette logique, l'Eglise, comme institution, organisation sociétale, témoin du Christ dans le monde, ne devrait-elle pas mettre un accent spécifique dans sa mission sur les préoccupations écologiques ? Cette assertion se justifie par la perception de la responsabilité de l'humain que véhicule le deuxième tableau du texte de la création. En effet, le texte de Genèse 2, 15 exige de considérer la promotion (cultiver) et la sauvegarde (garder) de la création comme une mission existentielle de l'humain. Aussi, mettre en pratique la volonté de Dieu est synonyme de son adoration. Dans cette logique, « travailler et garder le jardin », comme volonté de Dieu conduirait à son adoration. Comment donc l'adoration de Dieu peut-elle être véritable si l'Eglise ne conforme pas son être et son agir aux prescriptions du Christ, comme le suggère Matthieu 28, 20b ? En sus, pourquoi l'Eglise ne ferait-elle pas des préoccupations écologiques l'une de ses perspectives missionnaires ?

Ainsi, l'Eglise, comme adoratrice de Dieu, ne doit pas rester indifférente devant la menace de destruction que court l'environnement vital de l'humain. Elle est dans l'obligation de s'impliquer dans la recherche de solutions aux questions écologiques et dans la gestion responsable de l'environnement.

Loin de nous l'idée de croire que les Eglises d'Afrique ne se sont jamais préoccupées de cette question, leur engagement dans la dynamique de la promotion écologique est perceptible à travers ses structures, telles que « Justice et paix », « le centre international pour la promotion de la création (CIPCRR) ». Ces dernières organisent des moments de réflexion et des actions sur des questions écologiques. Cependant, on ne doit pas se voiler la face. Bien que les réflexions soient menées dans cette perspective, bien des Eglises en Afrique, n'en font pas l'une de leurs préoccupations majeures. Elles sont plus préoccupées par le souci de la prospérité, par celui d'agrandir leurs communautés, (ou du rayonnement de leurs ministères), en faisant fi du mandat (mission) culturel de Genèse 2, 15, à savoir : « cultiver et garder le jardin ».

En proposant cette thématique, le colloque de Brazzaville 2022 veut remettre au jour cette préoccupation dans la quotidienneté des chrétiens africains. Il veut poursuivre et intensifier la réflexion écologique pour rendre plus perceptible l'action écologique de l'Eglise. Ainsi, pour rendre opérationnelle et visible l'Eglise dans la dynamique de la protection de la création, les assises de Brazzaville 2023 posent la question de savoir : quel agir de l'Eglise promouvoir pour protéger la création, don de Dieu pour ses créatures, contre les effets destructeurs ?

### **Les axes de contribution :**

La volonté du colloque de Brazzaville 2023 est de s'inscrire dans la ligne de production de la théologie développée par des Africains, à savoir : « la prise en compte des réalités du continent du point de vue écologique, en vue d'une formulation de propositions des solutions évangéliques ». Comme l'a été celui de 2019 au Cameroun, sur la question de l'Eglise et du bien-être partagé en Afrique,<sup>2</sup> « il sera question de réfléchir, mais surtout d'envisager les pratiques d'Églises, qui aideront l'Afrique et les Africains à *AGIR* » dans le sens de la volonté du Seigneur Dieu exprimée dans le texte de Genèse 2,15, à savoir : cultiver et garder le jardin ; aussi « pour rendre le bien-être concret sur le continent ».

### **Les objectifs de ce colloque sont :**

- ◆ Mettre la question de la sauvegarde de la création au centre de l'intérêt collectif et des débats. La sauvegarde de la création servira de feedback de l'action des uns et des autres
- ◆ Dresser un état de la recherche sur l'Eglise et l'écologie (acquis, problèmes, limites, enjeux, défis, etc).
- ◆ Créer un réseau de chercheur·es francophone en théologie et écologie.
- ◆ Publier en libre accès les actes du colloque.

---

<sup>2</sup>Cf. Argumentaire du colloque régional Afrique 2019.

### **Quatre axes constitueront le socle de notre réflexion :**

- **Axe catéchétique** (*réservé aux spécialistes des sciences de l'éducation ou de la catéchétique*) : il est question de réfléchir sur la didactique adéquate pour un comportement de sauvegarde de la création et de proposer un contenu notionnel de catéchèse, une méthode, des techniques et des moyens didactiques correspondants. Il est possible de s'interroger également en ces termes : Quelle est la situation éducative actuelle des pays d'Afrique ?
- **Axe pratique d'action sociale** (autrement axe de la *diaconie et oikodomique*) : cet axe concerne les actions pratiques des Églises dans la dynamique de la conservation de l'environnement. Quelles sont les initiatives pratiques déjà engagées par les Églises d'Afrique dans la question de la sauvegarde de la création ? Quels discours les Églises d'Afrique ont-elles déjà produit et qui ont influencé positivement les gouvernants et les peuples d'Afrique dans la dynamique de la protection de l'environnement ? Quels sont les actions des Églises d'Afrique dans la résolution du problème de coexistence pacifique entre le peuple et les espèces protégés ? Quels sont les référents théologiques et bibliques d'une réflexion sur la question de la sauvegarde de la création ? Comment soutenir les communautés locales dans la mise en œuvre de programmes de préservation de l'environnement ? Comment est-ce que la préservation de l'environnement peut s'inscrire dans la planification de la gestion d'une Église locale ?
- **Axe homélitique** : comment est-ce que les prédicateurs pourraient s'impliquer dans le processus de préservation de la nature lors des cultes dominicaux et des cultes spéciaux ?
- **Axe liturgique** : comment initier des activités liturgiques de préservation de la création ? La cosmogonie africaine envisageant la juxtaposition des mondes spirituel et matériel, n'est-il pas possible que certaines activités liturgiques soient efficaces pour inciter à la préservation de l'environnement ?

### **Dates du Colloque :**

- Date d'Arrivée à Brazzaville, le 30 novembre 2023
- Ouverture du colloque, le vendredi 01 décembre 2023 à 09 h 00 (Afrique Centrale).
- Fermeture du Colloque, dimanche, le 03 décembre 2023 à 17 H 00.
- Date du retour des participants : le 04 décembre 2023

### **Comité scientifique :**

- Dr José MATUMUENI KIENDI
- Prof Patrick NKOLO FANGA
- Dr Honorine NGONO
- Prof Patrick N'SOUAMI
- Prof Fohle LYGUNDA
- Dr Nelly Espérance MFOUTOU KADO
- Dr Etienne BONOU
- Dr Médard MVOUTOU
- Prof Eale BOSELA
- Dr. Gertrude TOKAM

### **Comité d'organisation**

- Dr Nelly KADO MFOUTOU
- Dr José MATUMUENI KIENDI
- Dr Médard MVOUTOU
- Pasteur Arsène NKOUNKOU (Doctorant)
- Madame BANSIMBA (comptable UPB)